LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°465 DÉCEMBRE 2025



Réalisation des maternelles (des petites et moyennes sections) de la classe de Claire

Actualité de décembre
Samedi 13 : 20h00 concert de La Lyre à l'église
Mardi 16 : 18h00 fenêtre de l'Avent de la Municipalité sous La Halle
Dimanche 28 : 14h30, loto de La Lyre, salle Jean-Antoine Lépine

Et bien plus encore ! Merci de consulter l'application « PanneauPocket »

Les horaires des fenêtres de l'Avent

Le mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche
de 18h à 20h
Le mardi 24 décembre de 11h à 13h

Vie pratique



Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Planning des messes de décembre		
Samedi 6	Challex	18h00
Dimanche 7	Saint Jean de Gonville	10h00
Samedi 13	Saint Jean de Gonville	10h00
Dimanche 14	Challex	10h00
Samedi 20	Thoiry	18h00
Dimanche 21	Collonges	10h00
Mercredi 24	Thoiry	18h00
Mercredi 24	Challex	22h00
Jeudi 25	Péron	10h00
Samedi 27	Thoiry	18h00
Dimanche 28	Farges	10h00
Jeudi 1 janvier	Thoiry	10h00
Samedi 3	Thoiry	18h00

Cultes de décembre		
Mercredi 3	EHPAD de Tougin	14h30
Dimanche 7	Divonne	10h00
Dimanche 14	Ferney-Voltaire	10h00
Mercredi 17	EHPAD de Tougin	14h30
Mercredi 24	Divonne	19h00
Dimanche 21	Divonne	10h00
Jeudi 25	Ferney-Voltaire	10h00

Agenda challaisien

Décembre 2025				
Samedi 6	USC	12h00	La Halle	Arbre de Noel
Mardi 9	Poivre et Sel	11h00	Salle Saint-Maurice	Repas de Noël
Vendredi 12	Coopérative scolaire	16h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle enfants
Samedi 13	La Lyre	20h00	Eglise	Concert
Mardi 16	La Municipalité	18h00	La Halle	Fenêtre de l'Avent
Mardi 16	La Campanella	19h00	La Halle	Aubade de Noël
Dimanche 28	La Lyre	14h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto
Janvier 2026				
Mardi 6	Le Four	20h30	Maison des Sociétés	AG
Vendredi 9	La Grappe	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée chez les rois
Samedi 17 et Dimanche18	Fenris Ulfar	Toute la journée	Maison des Sociétés La Halle	
Mercredi 21	La Campanella	21h00	Salle Saint Maurice	AG
Mardi 27	La municipalité	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Vœux du Maire
Samedi 31	La Grappe	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue
Février				
Samedi 7	La Grappe	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Encore une année qui touche à sa fin et à l'aube des festivités, je souhaitais comme à l'accoutumé faire une rétrospective des événements passés et à venir.
Tout d'abord, je souhaite préciser que nous sommes en période pré-électorale et que la communication des élus ou futurs candidats est clairement encadrée. Il nous a été rappelé que la publication de certains articles nécessite une extrême vigilance. C'est pourquoi, lorsque nous avons un doute, nous n'hésitons pas à consulter nos autorités de référence. Je vous remercie de votre compréhension concernant cette rigueur et j'espère que cette maitrise ne créera pas trop de frustration car notre spontanéité va sans doute en souffrir !

En matière de publication nous avons rencontré des difficultés le mois derniers avec l'absence de l'imprimeur, une panne de leur matériel et cette fois le non-respect des dates des Associations qui a retardé l'impression de cette édition.
Sur une note plus légère, nous avons eu la joie de célébrer les 109 ans de la doyenne de l'Ain, Madame Lucie Donnet qui réside à la Maison des Cyclamens. Un anniversaire haut en couleur et en musique qui honore notre territoire, elle se place 48ème au niveau national.





Dans un autre registre, peut-être, ce 11 novembre, aurez-vous croisé au bord du Rhône le 13ème régiment du génie sous le commandement du capitaine Soulis de Valdahon venu pour effectuer un exercice militaire transfrontalier.



Aussi, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes lors de la cérémonie du 11 novembre. La participation des enfants a été particulièrement appréciée : leur présence et leur engagement donnent un sens tout particulier à cet hommage. Un grand merci aux enseignants, aux parents, ainsi qu'aux anciens combattants qui, comme chaque année, contribuent à la dignité de ce moment de mémoire.



En revanche, nous déplorons les dégradations récentes commises sur la fontaine de Mucelle. Ces actes de vandalisme vont à l'encontre du respect de notre patrimoine communal. Nous appelons chacun au respect des lieux qui appartiennent à tous.



A l'heure, où la nuit arrive bien vite, de nombreux disfonctionnements du réseau d'éclairage public ont été signalés et vous agacent au quotidien. Nous vous comprenons d'autant plus que nous en sommes souvent, nous aussi, victimes de l'immobilisme de certains partenaires. La Mairie ne peut que retransmettre vos réclamations et les constater, impuissante, car ce service dépend du Syndicat Intercommunal d'Energie et de l'E-communication de l'Ain (SIEA).



La période actuelle nécessite une attention particulière en raison des risques d'inondation. Restons prudents et attentifs aux consignes de sécurité qui pourraient être diffusées sur « PanneauPocket ».



J'ai participé, à Paris, au congrès des Maires de France en compagnie d'une petite délégation du Pays de Gex et surtout un groupe très soudé du Sud Gessien. Ce fut l'occasion de confirmer que nous sommes tous logés à la même enseigne et que nous rencontrons des problématiques identiques selon l'échelle des villages…



Décembre c'est aussi l'occasion de se réjouir : la Municipalité vous accueillera le

mardi 16 décembre dès 18h,
sur le marché sous La Halle, pour célébrer les fenêtres de l'Avent, en compagnie de
La Campanella qui vous offrira une aubade de Noël.



Mot du Maire

Le dimanche 21 décembre nous accueillerons le cortège des jeunes agriculteurs qui défileront en tracteurs décorés et illuminés afin de mettre un peu de magie de Noël dans leur quotidien toujours plus compliqué. Départ 17h00, parking de la salle Jean-Antoine Lépine.
En ces moments de partage, nous avons une pensée pour les personnes isolées, endeuillées ou malades.
Alors, ayez une attention, un geste ou une parole, qui pourraient réchauffer leur cœur !



Je profite de ce passage pour faire un clin d'œil à Didier dit « Carcassonne » qui nous a quittés discrètement et qui laissera un grand vide dans bien des événements et associations. C'est pourquoi, je souhaite que cette fin d'année apaise le chagrin de tous ses proches.

Le Conseil municipal se joint à moi afin de vous souhaiter, à vous chers et chères administré(e)s de Belles et Joyeuses Fêtes de fin d'année.
Merci à toutes et à tous pour votre attachement à notre Commune, j'aurai le plaisir de vous retrouver autour du verre de l'amitié à l'occasion des vœux du Maire le 27 janvier 2026.

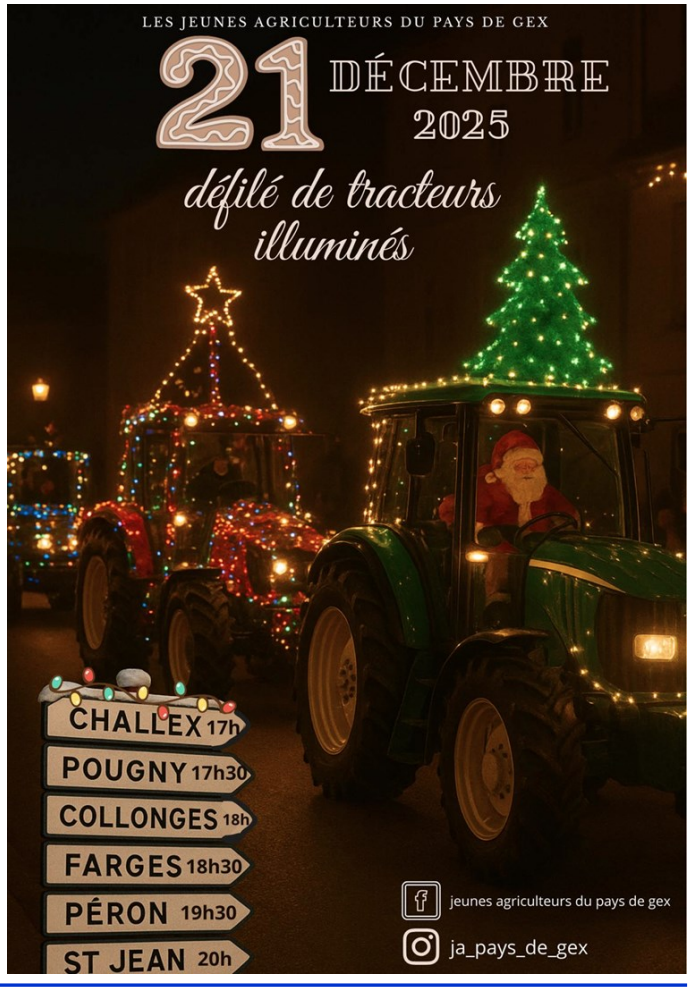


Aline Hofer Favre



Vie au village





Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Résumé du Procès-verbal du Conseil municipal du 23 octobre 2025 à 19h30

Le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Antoine Lépine, sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire.

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Marie-Julie SENEZE - Jocelyne BLAZER
Absents ayant donné procuration : Patricia ALTHERR a donné procuration à Jean-Pierre SZWED - Cyrielle CHAMOT a donné procuration à Jocelyne BLAZER – Nolwenn SUDAN a donné procuration à Françoise SUDAN
Absents : Cédric HERNALSTEENS - Nicolas JAN - Xavier MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX

Délibération n° 40-2025 :
désignation d'un(e) secrétaire de séance.
Madame le Maire demande à l'Assemblée de nommer un secrétaire parmi ses membres. Michel PETER et Françoise SUDAN se portent candidats et sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 18 septembre 2025
Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération n° 41-2025 -
Révision de la participation communale à la mutuelle santé Apicil – contrat de groupe

Vu le décret du 8.11. 2011 sur le financement de la protection complémentaire des agents, ainsi que la délibération du Conseil municipal du 18.09.2025 concernant l'adhésion à la mutuelle Apicil,
Considérant la hausse de 10 % des cotisations depuis cette délibération, qui s'ajoute à celle prévue par la revalorisation du PMSS (entre 1 et 3 %), ainsi que la volonté de garantir un financement permettant de maintenir la couverture sociale des agents ;

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, décide à **l'unanimité** :

- Adhésion à la convention de participation « Santé » entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL à compter du **1er janvier 2026**.
- Accord d'une participation financière aux agents actifs (fonctionnaires, stagiaires et contractuels) ayant adhéré au contrat lié à cette convention.
- Proposition d'augmenter la participation de la commune à la mutuelle santé APICIL de **20 € à 25 € par agent et par mois** dès le 18 septembre 2025, uniquement pour les conventions collectives et non pour les contrats individuels labellisés.
- Autorisation donnée à l'autorité territoriale de signer la convention et tous documents nécessaires.
- Inscription des crédits budgétaires correspondants.
- Pleins pouvoirs à Mme le Maire pour finaliser la convention avec l'assureur.
- Réalisation de toutes démarches utiles à la mise en œuvre du dispositif.

Discussion : Mme le Maire rappelle que les tarifs des mutuelles santé connaîtront une augmentation à compter de l'année 2026. Elle rappelle que la participation de l'employeur à la mutuelle constitue un avantage social important pour les agents communaux.

Délibération n°42-2025 :
Bail TOTEM FRANCE pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile 381 rue de la Mairie
Orange prévoit l'installation d'une antenne relais pour améliorer la couverture 4G locale. Lors du Conseil municipal du 18 septembre 2025, un dossier concernant un bail entre Totem France et la Commune pour une antenne mutualisée a été présenté.
Ce projet s'inscrit dans le cadre du **dispositif de couverture ciblée** prévu par l'accord **New Deal Mobile,** dont l'objectif est d'améliorer la couverture du territoire en téléphonie mobile, en particulier dans les **zones blanches et grises.**

La société TOTEM FRANCE souhaite donc installer une telle infrastructure sur le site 381 rue de la Mairie, parcelle cadastrée A382.

Il est précisé que l'implantation de ce type d'équipement est soumise à la réglementation en vigueur :

le maire dispose des pouvoirs de la police municipale, laquelle vise à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

- La police des télécommunications est assurée par l'État via des autorités compétentes comme le ministre des communications électroniques, l'ARCEP et l'ANFR.
- L'installation d'antennes-relais nécessite une autorisation d'urbanisme conformément à l'article R.421-9 du code de l'urbanisme.

Le projet prévoit un bail renouvelable de 12 ans avec une redevance annuelle de 2 500 €, indexée annuellement de 1 %. Le Conseil municipal doit décider de la signature de ce contrat entre la commune et la société TOTEM France.
Après délibération, le **Conseil municipal à la majorité,** par **14 voix « pour** » et **1 voix « abstention** » :

- Approuve l'installation d'une antenne relais sise 381 rue de la Mairie
- Valide le contrat de bail conclu entre la Commune et la société TOTEM France, sous réserve des modifications ci-dessous :
  - Supprimer :*« cependant, le Bailleur s'engage d'ores et déjà à faire ses meilleurs efforts pour mettre à disposition de Totem France de nouveaux emplacements si ces modifications et / ou extensions le nécessitaient ».*
  - Remplacer *« dans un délai de 15 (quinze) jours* ***par 30 (trente) jours*** *»*
- Autorise le Maire à signer le bail de 12 ans, qui entrera en vigueur à compter du 1er décembre 2025, pour un loyer annuel de 2 500 € (deux mille cinq cents euros) nets, toutes charges comprises,
- Le loyer sera augmenté annuellement de 1 % (un pour cent) chaque année à la date anniversaire d'entrée en vigueur au bail, sur la base du loyer de l'année précédente

Délibération 43-2025 :
désignation du coordonnateur chargé des opérations de recensement de la population 2026
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, la loi du 27 février 2002, les décrets des 5 et 23 juin 2003 relatifs au recensement, ainsi que la note de l'INSEE pour 2026, le recensement servant à établir la population légale pour l'attribution des dotations, la définition des politiques locales et l'organisation des élections, un agent communal coordonnateur doit être nommé pour accomplir cette tâche pendant la campagne du 15 janvier au 26 février 2026,

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, à l'unanimité** :
Madame Christine LAMBERT, Secrétaire générale, est nommée coordonnateur communal du recensement de la population 2026. Elle sera responsable de l'organisation locale du recensement, de la formation et du suivi des agents recenseurs, de la liaison avec l'INSEE, et du contrôle de la qualité des données transmises. Elle bénéficiera d'une décharge partielle de ses fonctions tout en conservant sa rémunération, et Madame le Maire est autorisée à signer les documents nécessaires à l'application de cette délibération.

Délibération 44-2025 :
Recensement de la population 2026 – Embauche et rémunération des agents recenseurs
Vu le cadre défini dans la délibération précédente (43-2025)

La Commune doit organiser le recensement ce qui nécessite le recrutement de trois agents recenseurs pour assurer la collecte des données sur tout le territoire. La Dotation Forfaitaire de Recensement versée par l'État couvrira une partie des dépenses, complétée par une indemnité communale aux agents.

Les agents recenseurs, recrutés en CDD, auront pour tâches de distribuer et collecter les questionnaires, sensibiliser les habitants et transmettre les données à l'INSEE. Leur travail se fera principalement en dehors des horaires habituels, après une formation de 2 demi-journées.
Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Décide la création de trois à quatre emplois d'agents recenseurs pour la période du 15 janvier au 26 février 2026 ;
- Fixe l'indemnité forfaitaire des agents recenseurs à la somme de 1,70 € par personne recensée dans le logement ;
- Dit que les agents recenseurs percevront une indemnité correspondant au taux horaire du SMIC brut par chaque séance de formation obligatoire organisée par l'INSEE,
- Précise que les crédits correspondants à ces dépenses seront inscrits au budget primitif 2026.

Délibération n° 45-2025
Prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation d'un agent communal

La mise en œuvre du compte personnel d'activité et la formation professionnelle continue dans la fonction publique sont encadrés par différents codes, décrets, ordonnances et circulaires.
Mme le Maire rappelle que l'ordonnance du 19 janvier 2017, sur le travail, a modifié la loi n°83-634 du 13 juillet 1983.
L'article 22 ter de la loi précitée crée, à l'instar du dispositif existant pour les salariés de droit privé, un compte personnel d'activité (CPA) au bénéfice des agents publics.

Le compte personnel d'activité se compose de deux comptes distincts :
- le compte personnel de formation (CPF),
- le compte d'engagement citoyen (CEC).

Le CPF vise à renforcer l'autonomie et à faciliter l'évolution professionnelle de tous les agents publics, fonctionnaires ou contractuels, qu'ils soient à temps complet ou partiel. Le compte personnel de formation remplace le DIF et permet aux agents publics d'acquérir jusqu'à 150 heures de formation, ou 400 heures pour les agents de catégorie C sans qualification.
Les agents publics peuvent suivre toute formation, sauf celles liées à leur poste actuel, pour obtenir un diplôme, une certification ou développer des compétences utiles à leur évolution professionnelle.
Les agents peuvent donc solliciter leur CPF pour :

- Suivi d'une formation menant à un diplôme, titre ou certification inscrite au RNCP ou à l'inventaire de l'article L 335-6 du code de l'éducation,
- Suivi d'une action figurant au plan ou à l'offre de formation d'un employeur public,
- Suivi d'une action d'un organisme respectant les obligations déclaratives du code du travail.

Le compte personnel de formation peut être utilisé avec le congé de formation professionnelle, ainsi qu'en complément des congés pour validation des acquis ou bilan de compétences.
Mme le Maire rappelle que le décret du 6 mai 2017 encadre l'utilisation du CPF, autorisant l'assemblée délibérante à fixer des plafonds pour la prise en charge des frais pédagogiques et de déplacement des agents.
Après délibération, le **Conseil Municipal** décide à **l'unanimité** :

- Plafonnement des frais pédagogiques à 2 500 € par an et par agent pour la formation via le compte personnel de formation.
- Prise en charge des frais de déplacement liés à ces formations.
- Possible prise en charge supplémentaire des frais pédagogiques, après décision du Conseil municipal, pour les formations visant à prévenir l'inaptitude aux fonctions.

Discussion : Mme le Maire informe que l'un des agents a demandé à suivre une formation de permis poids lourd et remorque via son CPF pour renforcer les services communaux. Le Conseil discute de l'opportunité de développer les compétences de nos équipes et, considérant le risque de départ après la formation, décide d'allouer une participation financière de la collectivité de 2 500€ par agent, cette règle valant pour 2026.

RAPPORT DES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT rapporté par Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA
Activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
Cadre de vie du 14.10.25 : séance annulée
Environnement Agglo 16.10.25

- Présentation du Service Éducation Valorisation et Promotion du Développement Durable.
- Présentation Label végétal local.
- ZAC Ferney Genève innovation. Phase réalisation du Démonstrateur de la Ville Durable (DVD) contractualisation avec la Caisse des Dépôts et Consignations et les partenaires du consortium.
- Charte forestière des Montagnes de l'Ain. Changement de structure animatrice et nouvelle convention 2026 / 2029.

Exposition Ornithos de Challex à la bibliothèque.
Très belle exposition de photographies ; un moment paisible devant des tableaux magnifiques.

ASSOCIATIONS : rapporté par Jocelyne BLAZER-BELTRAN :
Jocelyne nous rappelle :
- les évènements passés : Inauguration du nouveau terrain de foot 23.9, Pièce de théâtre de l'AAP 28.9, Soirée cabaret Festiv'halle 04.10, Conférence des Ornithos 11.10. Four : vente solidaire de pizzas 12.10. Calendrier des Fêtes 14.10. Messe et commémoration de la Sidi-Brahim 18.10. Stage de théâtre des Petites Scènes du 20 au 24.10

- les évènements à venir :
Loto de l'USC 25.10, Choucroute de La Chasse 26.10. Week-end chantant de La Campanella 8/9-11.
AG de La Lyre 15.11. AG de la Pétanque 14.11. AG de L'Ost Fenris 15.11. Téléthon 29.11.

Des incidents techniques (chauffage, courant) ont eu lieu lors d'événements hors des heures d'ouverture de la mairie. Jocelyne Blazer suggère de désigner un agent d'astreinte pour intervenir rapidement, ce qui entrainerait un coût supplémentaire pour la collectivité.

Évènements rapportés par Michel Peter
Mardi 16.12 sous la Halle, avec le marché : fenêtre de l'Avent de la Municipalité.
A noter qu'il n'y a plus que 2 stands au marché à l'heure actuelle (Made in 25 et les Indiens)
Exposition « Challex hier et aujourd'hui » du 14 au 21.11 Salle Lépine.
Salon Peinture, Sculpture & Création Artistique les 14 et 15.02.26

CCAS : rapportée par Brigitte Fleury :
Nous préparons le repas des aînés (plus de 65 ans) qui aura lieu le jeudi 4 décembre à midi. Le traiteur Gaël de Collonges a été retenu à la suite de l'étude de plusieurs devis reçus.

Commission urbanisme : rapportée par Brigitte Fleury
2 dossiers sous avis défavorable.
Une réunion avec le service urbanisme de l'agglomération concernant les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) aura lieu le 10/11/2025.
La Commune étudie une proposition de vente qu'elle a reçue pour le hangar situé rue de la Treille dont Messieurs Nabaffa et Furnon sont propriétaires et pour lequel les Domaines ont été sollicités.

BATIMENTS : rapporté par Jean-Pierre SZWED :
Rue des Prairies : tout est sous contrôle
Les fenêtres de La Challaisienne ont été posées
Les aménagements de l'Auberge continuent

PERSONNEL rapporté par Françoise SUDAN :
Un agent d'entretien a été recruté au périscolaire en remplacement d'un agent en arrêt maladie.

DIVERS

Conseil communautaire rapporté par Brigitte Fleury
Redevance incitative : gestion facturation très compliquée. L'Agglomération ne dispose pas de personnels qualifiés, d'où souhait de faire appel à une entreprise privée qui représentera un coût de 650 000 €. Mme Fleury et M. Bertrand, Maire de Saint-Genis-Pouilly, ont été les seuls à voter contre.
Ferney-Voltaire utilise en partie (56%) l'énergie fournie par le CERN pour le chauffage. Mais qu'adviendrait-il si le CERN ne pouvait pas continuer ?

Sécurité.
Les différents marquages suivent leurs cours mais sont dépendants de la météo (température et humidité).
3 entreprises ont été sollicitées, Marqu'Alpes a décliné la demande.
La Commune a été victime de vol de cuivre à l'école.
Une convention relative au déneigement de la commune a été signée avec l'entreprise Lipman, sur les mêmes termes et le même tarif que l'an dernier.
Les dégâts de la tempête survenue au début du mois de novembre 2025 ont généré une panne de courant électrique dans la commune, y compris dans les bâtiments communaux.
L'ONF (Office national des forêts) a adressé une proposition d'inscription des coupes pour l'exercice 2026. Ce sujet sera inscrit au prochain Conseil municipal.

Le Conseil se termine par une présentation vidéo et un débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) (complément du PLUiH) qui sera soumis au vote le 17/12/2025 aux membres du Conseil communautaire.
La séance est levée à 21h32.

Carnet



Bienvenue à :

Eyla HENDOUCI née le 12 octobre 2025 à Saint-Julien-en-Genevois
Benjamin, Philippe, Zachary COSENTINO né le 4 novembre 2025 à Saint-Julien-en-Genevois



Nos sincères condoléances aux familles de :

Gérard GAINETTE, décédé né le 31 octobre 2025, né le 4 août 1929 à Paris (13ème)
Colette, Denise, Marie SEMBIANTI décédée le 6 novembre 2025 , née le 26 septembre 1937 à Troyes
Didier COUAILLES, décédé le 30 octobre 2025, né le 13 juillet à Muret (Haute Garonne)

109 ans déjà !









Le vendredi 31 octobre, Mme le Maire et moi-même avons été invitées aux Cyclamens afin de fêter les 109 ans de Mme Donnet Lucie.
Mme Donnet est la doyenne de l'Ain et 48ème sur la liste nationale des doyens.

Ce fut un moment convivial, en compagnie de ses nièces, du directeur des Cyclamens et toute l'équipe soignante et encadrante.

Nous avons constaté son exceptionnelle santé et sa vivacité d'esprit.

Un scoop : Elle était persuadée que Mme le Maire et M. David Martin (directeur) géraient tous les deux la commune.

Brigitte Fleury

Infos de la Municipalité

Objets trouvés à la mairie

Depuis quelque temps, plusieurs objets (clés, lunettes, etc.) sont conservés à la mairie.
Les personnes susceptibles de les avoir perdus sont invités à se présenter à l'accueil aux heures d'ouverture afin de les récupérer.

Recrutement agents recenseurs

Devenez agents recenseurs :
la commune de Challex recrute 3 agents recenseurs en vue du prochain recensement de la population 2026 organisée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).
Profil recherché :

- disponible, principalement les soirées et samedis
- Capacité relationnelle
- Permis de conduire et véhicule personnel.

Mission :

- participer aux formations obligatoires (2 demi-journées en janvier) organisées par l'INSEE et la Commune
- distribuer et collecter des questionnaires auprès des habitants de la Commune.

Date : du 15 janvier au 14 février 2026
Rémunération forfaitaire
Candidature :
Lettre de motivation
CV par courriel : **dgs@challex.fr**

Salon Peinture, Sculpture & Création Artistique – Challex 2026

Inscriptions ouvertes

La commune de Challex s'apprête à accueillir, le samedi 14 février et le dimanche 15 février 2026, un événement culturel inédit et ambitieux :
le Salon Peinture, Sculpture & Création Artistique Challex 2026

Sur plus de 300 m² d'espace d'exposition, ce salon mettra à l'honneur la vitalité et la pluralité de la création artistique locale, en offrant une vitrine privilégiée aux talents du Pays de Gex et du bassin genevois dans une ambiance conviviale et inspirante.

Vous êtes intéressés pour y exposer vos œuvres ? Et même, pourquoi pas, créer une œuvre en direct lors d'une « master class » ?

Contactez-nous à **challex@challex.fr**, un bulletin d'inscription vous sera envoyé.
Date limite d'inscription : 10 décembre.
Confirmation des artistes sélectionnés la semaine suivante.

Chers Ami(e)s des Classes en 6 & 1,

C'est bientôt le moment de nous retrouver pour commencer à organiser

Le voyage des conscrits de 2026 !

Pour cela, nous vous invitons à une réunion d'information où nous discuterons des premières étapes de l'organisation, des idées de destination, des activités à prévoir, et bien plus encore !

C'est l'occasion idéale pour donner votre avis, poser vos questions et vous impliquer dans l'aventure.
Date : vendredi 19/12/2025
Heure : 20h00
Lieu : Maison des Sociétés

Nous comptons sur votre présence pour faire de ce voyage un moment inoubliable !
Et surtout, n'hésitez pas à venir avec vos idées et votre bonne humeur.
À très bientôt,

Hofer Rose-Marie **06 70 94 75 41**
& Monnier Coco **06 37 74 67 42**



2025 année mémoire



Si le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la commémoration de la Victoire et de la Paix, il est aussi celui de l'hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France », qu'ils soient civils ou militaires, dans tous les conflits auxquels a participé notre pays, des plus anciens aux plus récents.

Le 11 novembre clôt le cycle mémoriel commencé en mai par les cérémonies habituelles au cimetière et au monument aux morts



Après le message de Madame le Maire de Challex , un message des Anciens Combattants de Challex et environs lu par Jean Paul Ferrolliet ancien combattant et ancien maire.

(extraits)
Il y a 110 ans l'année 1915 ancre la guerre dans la durée et dans l'horreur en raison de la multiplication des offensives et surtout de l'usage par les allemands des gaz de combat à Ypres en Belgique qui va intoxiquer près de 15 000 soldats français et provoquer la mort de 1000 autres : un acte de barbarie majeur.
1915 apportera quelques améliorations au sort des soldats avec 60 jours de permission sur la durée de la guerre qui en compte 1500 .

1915 verra la création de la mention « Mort Pour la France » gravée sur des milliers de tombes.

VIVE LA PAIX

Message de Mmes Catherine Vautrin, ministre des armées et Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants (extraits)
Le teste intégral peut être lu sur le site « vie publique »

« Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix.

Un million quatre cent mille soldats " tombés au champ d'honneur ", autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin…

Il y a cent ans, en 1925, a été créele Bleuet de France… symbole de la solidarité avec le monde combattant, … petite fleur qui poussait dans les tranchées….

*La philosophe Simone Weil offrait ,,, une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : « **le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable… »***

…Car là sera toujours l'espérance de la France, fidèle au sacrifice de ses anciens, à ses valeurs et à ses promesses, consciente de sa vocation universelle au service de la paix…

Vive la République ! Vive la France !

Bibliothèque municipale



Chers lecteurs, chers voisins et habitants de Challex, vous êtes invités à venir partager un moment convivial avec les bénévoles de la bibliothèque à l'occasion des fenêtres de l'Avent le dimanche 7.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux dès 17h30 devant les locaux de la bibliothèque.

****

Et en décembre toujours, débutera le « prix graines de lecteurs » organisé par la bibliothèque départementale de l'Ain et qui s'inscrit dans la volonté du Département de l'Ain de développer le goût de la lecture chez les tout-petits.



Des lectures des albums sélectionnés auront lieu à la bibliothèque lors des permanences et pendant les vacances de Noël et de février.

Un système de vote adapté aux plus jeunes permettra à chacune et chacun de voter pour son album préféré.

Les livres seront disponibles en consultation sur place et nous invitons tous les parents à venir les découvrir avec leurs enfants dès le 3 décembre.

Vous trouverez également tous les détails pratiques : les albums, le matériel de vote, les jours et horaires des lectures.

Attention : le prix concerne les enfants de 3 à 6 ans.

****



Et encore un autre prix : le Prix littéraire « entre lignes » des Biblio.Unies du Pays de Gex

La bibliothèque de Challex participe au prix littéraire organisé conjointement par l'agglo. Et les biblio unies du Pays de Gex. Le prix a été décerné à S. Perez par 150 lecteurs dont 9 de Challex.

Cette année, **La montagne est au cœur de cette nouvelle édition du Prix Entre Lignes. Vous avez jusqu'à fin février pour lire les quatre romans sélectionnés.**
Les livres sont empruntables uniquement par les participants.

La sélection 2026 :
«Le chant des pentes » de Simon Parcot (Le Mot et le Reste, 2024)
« Et vous passerez comme des vents fous » de Clara Arnaud (Actes Sud, 2025)
« Traverser les montagnes et venir naître ici » de Marie Pavlenko (Les Escales, 2024)
« Le promeneur de l'Everest « de Dominique Potard (Paulsen, 2023)

Vous serez certainement ravis de participer à cette expérience de lecture particulière !

****

Et voilà les nouveautés de décembre

Romans adultes
« La maison vide » - Laurent Mauvignier - **PRIX GONCOURT 25**
« Les étoiles errantes » - Tommy Orange
« L'or de la nuit » - Irène Frain
« J'ai commencé par mourir » - Gilles Legardinier
Romans policiers
« L'Énigme de la chambre 622 » - Joël Dicker
« Enfers » - Ismaël Lemonnier
« La voix de l'arbre » - Bernard Werber
Romans jeunesse
« Les animaux de Lou : N'aie pas peur, Petit Koala ! » - Mymi Doinet- M. Allag
« Le Tigre » - Joël Dicker
Bande dessinée jeunesse
« Kramik la canaille » - Petit poilu -Pierre Bailly / Céline Fraipont
« Astérix en Lusitanie » - Fabcaro / Didier Conrad
« Thétys » - Mythics T20 - P. Sobral / P. Lyfoung / p. Ogaki
« Hermes conditionné » - les Petits Mythos T12 - Cazenove / Larbier
« Sacré pompon » - Camomille et les chevaux T2 - Lili Mésange / Turconi
Mangas
« L'atelier des sorciers » - T14 - Kamome Shirahama

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.
Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Vie associative

Groupe histoire locale



Bibliothèque - Groupe histoire locale
***Contacts** : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37*
groupehistoire.cha@orange.fr
Toujours Chercher, Conserver, Partager, Participer, Sensibiliser, Valoriser
Lire, écrire : nous pouvons vous aider, mais nous comptons sur vous :
écrivez et envoyé-nous vos textes

Exposition « Challex hier et aujourd'hui »

Appel à contribution
Nous préparons une exposition sur le Challex ancien, et son évolution jusqu'à ce jour.
Cette exposition aura lieu courant 2026. Si vous détenez des documents anciens (photos, carte postales…), n'hésitez pas à enrichir le contenu de cette l'exposition en nous les communiquant.
Ils vous seront bien sûr restitués ! De plus, si vous avez des anecdotes que vous tenez de nos (grands !) anciens, faites vous connaitre : nous les collecterons, sous forme écrite ou lors d'un entretien.



En 1919 déjà, à Challex, on sondait le sous-sol
Quand l'actualité bégaie…

Sources : Photo Jolivet curé de Péron- Un centenaire raconte- Bureau de Recherches Géologiques et Minières)
Aucune suite ne fut donnée
A noter la présence d'un gisement bitumineux à Dardagny découvert dès le début du 18°, coupé par la vallée de l'Allondon, exploité de manière discontinue et finalement abandonné à la fin du 19°car jugé non rentable.

La Grappe

Nous voilà en décembre, cela signifie que vous pouvez désormais prendre vos places pour les soirées fondue 2026 !

Pour le samedi 31 janvier,
contactez Margaux Perroux
06.17.53.35.94

Pour le samedi 7 février,
contactez Carine Bourguignon
+41 79 596 02 73

NOUVEAU ! Vous avez également la possibilité de réserver vos places en ligne !

Petit rappel, nous organisons
une fenêtre de l'avent le samedi 6 décembre,

alors n'hésitez pas à venir boire un bon vin chaud et ou pourrez également venir prendre vos places directement auprès de nous.
À bientôt,
La Grappe



Vie associative

Union Sportive de Challex



Association L'Ost, Fenris Ulfar





Notre association participera cette année aux fenêtres de l'Avent et nous accueillerons les Challaisiens

le mercredi 10 décembre
à partir de 19h-19h30 sous la halle.

Nous offrirons le vin chaud, ainsi qu'une autre boisson chaude sans alcool (nous hésitons encore sur cette dernière !) et les personnes pourront admirer nos tenues, des démonstrations de duels, participer à des jeux. Nous espérons pouvoir faire vibrer le coeur des Challaisiens en leur partageant notre passion.

Les Ch'amis Gessiens

Oh Oh Oh !!!
Un avant-goût de Noel a soufflé telle la bise sur notre village en ce dimanche 23 novembre.
La première édition des Ch'amis Gessiens, de la Grotte aux jouets a pris place à la salle Jean Antoine Lépine, afin de porter avant l'heure des jouets, peluches et différents jeux aux enfants.
Les Ch'amis tiennent à remercier la Municipalité pour le prêt de la salle, les agents techniques pour leur aide précieuse, les partenaires, les 25 exposants, pour les jouets livres et jeux proposés de belle qualité, nos bénévoles qui ont bien répondu présents sur tous les fronts ainsi que les visiteurs qui ont bravé le froid pour venir nous rencontrer !

A l'année prochaine donc, avec peut-être, plus d'exposants en ouvrant les places aux artisans locaux pour refaire un marché de Noël sur Challex ?
Au plaisir de vous croiser à nouveau,
Isabelle, coprésidente





Les Ornithos de Challex

Le Butor étoilé

Vous connaissez sûrement tous un butor, une personne grossière, rustre et sans manière, immortalisé par Edmond Rostand dans Cyrano de Bergerac : « un butor de pied plat ridicule » ! Mais savez-vous que derrière cette insulte se cache un magnifique et très discret héron ?

Le butor étoilé (Botaurus stellaris) doit son nom Bos taurus, le bœuf domestique, car son chant très étrange ressemble au beuglement de bœuf ou à une corne de brume. Le mot « étoilé » fait référence aux taches et aux rayures foncées sur son plumage doré qui ressemblent à des étoiles.

Bien que ce soit un grand héron, il est difficilement observable. Son plumage couleur paille avec des rayures brunes imite parfaitement la couleur des roselières dans lesquelles il se cache. De plus, quand il se sent menacé, il tend son cou, pointe son bec vers le ciel et se balance doucement au rythme des roseaux ! Il peut tenir cette position plusieurs heures jusqu'à ce qu'il estime que tout danger est écarté. Ses habitudes crépusculaires et son plumage en font un véritable as du camouflage, d'où son surnom de fantôme solitaire des roselières.



Moins élégant que les hérons pourpré et cendré, le butor est plutôt compact avec un corps massif et un cou plus court. Le mâle, la femelle et le juvénile sont pratiquement identiques, la femelle étant juste un peu plus petite que le mâle.

Le butor se déplace très lentement, en toute discrétion, pour chercher un endroit propice à la pêche : le poisson représente 80% de son alimentation, mais il peut se nourrir d'amphibiens ou de petits mammifères comme le mulot. Ses longs doigts lui permettent de marcher sur la végétation sans s'enfoncer dans l'eau. Son vol est lent, généralement sur de courtes distances.

Le butor est un oiseau migrateur qui est observable dans notre région en hiver, de novembre à mars environ. Vous le trouverez dans les zones humides avec un plan d'eau peu profond et surtout une végétation dense dans laquelle il peut se cacher.

Armez-vous de patience car en plus d'être presque invisible, il peut rester immobile très longtemps ce qui rend son observation encore plus difficile !

Il vit le reste de l'année dans les grandes roselières marécageuses de l'Europe de l'Est, (Russie, Roumanie, Pologne…), ainsi que dans certaines régions de France (Camargue, estuaire de la Seine ou la Brenne), mais on estime à moins de 100 le nombre de couples reproducteurs dans notre pays.

C'est pendant la période de séduction qu'il pousse son cri si particulier, audible à des kilomètres à la ronde. Il niche sur des plateformes flottantes constituées de roseaux et de plantes aquatiques, construites par la femelle. Elle y pond 3 à 6 œufs, qu'elle couve pendant 25 jours. Les poussins restent encore 2 à 3 semaines au nid, nourris exclusivement par la femelle, puis se cachent dans la végétation jusqu'à devenir autonomes, au bout de 50 à 55 jours.

Pour que le butor puisse continuer à hiverner chez nous et à s'y reproduire, il est très important de préserver les zones humides et les roselières. L'assèchement de ces zones est la cause principale de la diminution de son effectif. La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a mis en place un PNA (Plan National d'Action) en faveur du butor afin de restaurer des habitats favorables.

Fanny PERRAUD



Photos : Fanny PERRAUD

La Lyre Challaisienne

Samedi 15 novembre la Lyre Challaisienne s'est retrouvée à la salle Jean-Antoine Lépine pour son assemblée générale et également pour fêter la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.
Bilan positif d'une année bien remplie avec près d'une vingtaine de manifestations et des comptes également positifs.



Madame Françoise Sudan représentait la Municipalité, soutien indispensable au bon fonctionnement de notre association.
Le conseil d'administration a été reconduit comme l'année dernière, mais aimerait bien une aide supplémentaire, entre autre pour la gestion de l'école de musique.
Nous constatons une baisse des effectifs de l'école de musique, ce qui est fort inquiétant. La relève ne peut venir que par ces élèves qui après quelques années rejoindront l'harmonie. La Lyre se tient à disposition pour vous transmettre leur passion et vous informer sur les possibilités musicales qui vous sont offertes. Enfants, adolescents ou adultes, la musique est accessible à tout âge.



Cette soirée de la Sainte-Cécile s'est poursuivie dans un esprit convivial, où chacun a pu tourner sa fondue, meilleure que celle du voisin, et déguster les excellents desserts réalisés par les nombreux spécialistes.
Nous vous attendons pour notre concert de Noël à l'église Saint-Maurice de Challex le samedi 13 décembre à 20h00 et serons heureux de partager le vin chaud avec vous à la sortie.
Pour préparer dans la bonne humeur votre réveillon, bloquez la date du dimanche 28 décembre à 14h30 pour le loto de la Lyre Challaisienne au cours duquel, vous gagnerez peut-être le super panier du réveillon.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !





Poivre & Sel

Encore une année qui s'est bien vite déroulée et qui nous conduit à

notre repas de Noël le
Mardi 9 décembre
Dès 11h00
Salle Saint Maurice

Etant donné que nous sommes toujours plus nombreux et qu'il nous faut de la place pour les animations, nous avons demandé à l'Auberge des 7 Merveilles de nous proposer un menu qui sera servi à la Salle St-Maurice.

Comme chaque année les échanges de petits cadeaux seront de rigueur et nous souhaiterions que certains de nos membres interprètent une scénette, une chanson, un récit en s'inspirant du thème de Noël.
N'hésitez pas à nous proposer des surprises qui animeront l'après-midi et n'oubliez pas de vous inscrire auprès de :
« josianedavet@orange.fr » ou Tél. **06 70 62 60 65** en indiquant votre choix pour le repas (poisson ou viande).
Dernières inscriptions le mercredi 3 décembre.

Notre assemblée générale s'étant déroulée le mardi 25 novembre, nous en ferons un résumé dans le Petit Challaisien de janvier. Nous espérons pouvoir vous annoncer de belles sorties en car auxquelles seront invités tous les Challaisiens et Amis. Notre association se veut dynamique mais il est indispensable qu'un renouvellement du Conseil d'Administration se mette en place afin qu'elle se perpétue dans le temps. En attendant, nous tenons à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année en ayant une pensée pour toutes les personnes qui n'ont pas la joie dans leur cœur, suite à des épreuves personnelles ou aux nombreuses catastrophes naturelles de cette année.

Pour le conseil d'administration

Eliane Dallemagne, présidente



Souvenir de notre repas « chasse » de novembre où Jean-Paul a groupé les éléments décoratifs.

La Pétanque challaisienne



Vie associative

Union Nationale des Combattants

Anciens combattants
Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr

Commémoration du 11 novembre 2025
Remerciements

Comme chaque année nous remercions de leur fidélité l'école, les enseignants et les élèves, La Lyre, les Challaisiens , les élus et personnalités qui ont partagé avec nous l'hommage rendu à tous les Morts pour la France de toutes les guerres et les messages de Paix.



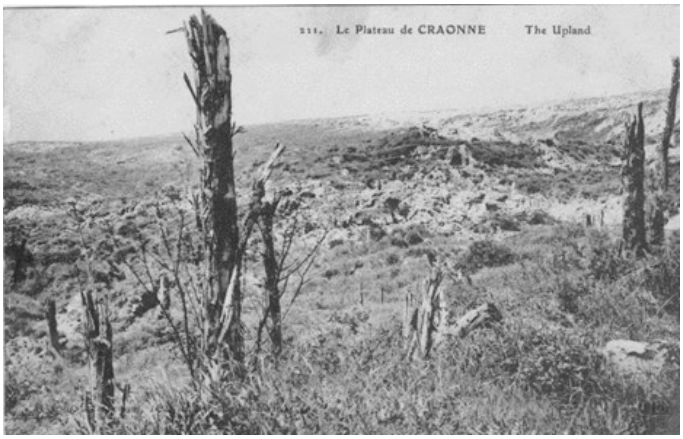
Nous avons fait un saut dans le passé et pris la liberté de publier une photo de la **cérémonie du centenaire de la Victoire le 11 novembre 2018** qui avait réuni à Challex plusieurs centaines d'habitants de tous âges, écoliers, pompiers, élus,... des 5 communes du sud gessien : Collonges, Farges, Péron, Pougny et Challex.



***Parmi les messages lus, nous en avons retenu un* d'avril 1918** d'un Poilu à ses parents. L'auteur de ce message a 19 ans, il est incorporé depuis peu . Ces quelques lignes peuvent paraitre banales et pourtant elles signifient « je suis vivant » !

Bien chers parents
« Je profite d'un moment de repos pour donner de mes nouvelles ...je pense que vous allez bientôt commencer les foins ....les permissions sont toujours supprimées .....cela fait déjà deux ou trois jours que je ne reçois pas beaucoup de lettres ....je vous embrasse » .

Ce message Il l' écrit au dos d'une carte postale représentant un lieu dévasté emblématique de la guerre qui a inspiré **la Chanson de Craonne** hymne du désespoir en réponse aux offensives meurtrières de 1917 .



« Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes...
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme.
C'est à Craonne, sur le plateau,
Qu'on doit laisser sa peau,
Car nous sommes tous condamnés :
Nous sommes les sacrifiés »



La Campanella

Les échos du week-end chantant

Le chant choral favorise la sociabilité et procure des effets thérapeutiques faisant même l'objet d'une discipline médicale : la neuro musicothérapie.
Certes, nous ne sommes pas Docteurs ou Médecins, mais nous aimons partager notre passion !

Et c'est ainsi que Challex a vu converger, pour notre week-end chantant des 8 et 9 novembre derniers, 114 participants venant de 15 départements français et de 2 cantons suisses et représentant 28 chorales.
Un tel rassemblement se concocte sur une année de façon à proposer à des choristes ou non choristes une prestation de qualité avec, bien évidemment, la marque de fabrique Campanella.

Nous ne doutions pas de l'aboutissement de notre projet en lui associant des cheffes expérimentées, pleines d'humour, d'une énergie communicatrice et d'une grande sensibilité - Andrée Breault venant du Québec et Hélène Kern, notre chère cheffe venant de Gex - avec un pianiste accompagnateur impressionnant, Nicolas Ruinet, venant de Rouen.



Le public qui s'est déplacé le dimanche après-midi à la restitution a pu apprécier, jusque dans les nuances, le résultat des apprentissages des quatre chants harmonisés à trois voix.



Cerises sur le gâteau, le repas du samedi soir et le buffet du dimanche midi ont été concoctés par l'Auberge de Challex qui a fait... merveille. Les choristes de notre groupe vocal ont régalé les participants, lors des pauses entre les apprentissages, avec pâtisseries et mignardises. Par ailleurs, Virginie Collet a assuré l'animation musicale de la soirée du samedi.

Cette quatrième édition a atteint ses objectifs vocaux et conviviaux aux dires des retours que nous ont adressés les participants et à la satisfaction des intervenants et des choristes de La Campanella.

Aubade de Noël

Nous aurons à nouveau la plaisir de vous offrir une aubade de Noël dont vous profiterez en faisant vos emplettes au marché hebdomadaire de Challex.
Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 16 décembre sous la Halle de Challex** lors de l'ouverture de la fenêtre de l'Avent organisée par la Municipalité car nous aurons à nouveau le plaisir de vous offrir une aubade de Noël !

La Campanella,



Vie associative

Association Gymnastique de Challex

Vacances de Noël
Tous les cours s'arrêteront pendant les vacances de Noël, du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026. Reprise le lundi 5 janvier 2026!
Inscription
Il nous reste encore quelques places à certains cours, n'hésitez pas à venir tester!
Cours d'essai offert.
Renseignements : **gym.challex@gmail.com**



ASSociation YOGA Challex

Vous pratiquez la course à pied ou un sport sollicitant beaucoup les articulations ?
Un **cours de yoga dédié aux sportifs** pourrait bientôt voir le jour dans notre village !



Pourquoi ce cours ?

Le yoga aide à :
✓ renforcer chevilles, genoux et hanches
✓ améliorer la respiration et l'endurance
✓ réduire les blessures courantes
✓ accélérer la récupération
✓ développer la concentration

En bref : devenir plus **fort**, plus **souple**, et surtout **sans se blesser**.

- **Pour qui ?**

Tous les niveaux, même débutants.

- **Intéressé(e) ?**

Merci d'envoyer un SMS, WhatsApp ou un e-mail pour vous manifester.
asso.yoga.challex@gmail.com ou **06.46.27.89.25**

Votre réponse nous aidera à organiser et à choisir le créneau de ce nouveau cours.

Pacte pour la Transition - Challex

Le pacte transition écologique vous rappelle que nous nous réunissons tous les **1er lundis du mois à 19h00 à la Maison Des Sociétés** pour partager nos connaissances sur le sujet du nouveau projet d'accélérateur du CERN (FCC). Vous êtes tous les bienvenus !
Nous joindre :
pactetransition.challex@proton.me

Le Collectif Transition Citoyenne, dont fait partie le pacte pour la Transition Challex, lance la campagne "Mairie-Me"
https://mairie-me.org/

Association challaisienne **Pacte pour la Transition - Challex**

Vie au périscolaire

Quelques photos d'Halloween au périscolaire.
C'était le 17 Octobre, dernier jour avant les vacances...















Les élèves,
l'équipe encadrante
et la déco

Les Challaisiens et leur entreprise

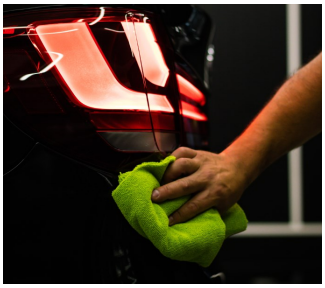
A chaque édition, nous essayons de vous montrer les avancées, les évènements et des nouveautés. Cette fois-ci, nous sommes enthousiaste au fait de pouvoir vous présenter un mois après l'autre, des artisans et entreprises de Challex, avec leurs accords bien sûr.
Pour cette édition nous avons les 4 premiers, pour nous contacter et se présenter, nous vous proposons (par WhatsApp) un numéro de contact 06 48 68 91 82 Raquel CAJARAVILLE.



Antho'Mobile est votre expert en entretien et réparation automobile à domicile dans le Pays de Gex et ses environs.
Antho'Mobile transforme l'entretien auto en une expérience pratique et sereine grâce à des services personnalisés directement chez vous ou sur votre lieu de travail, vous évitant ainsi les contraintes des déplacements en garage.

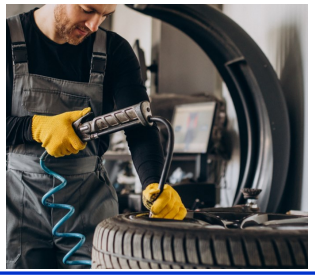
ANTHO'MOBILE
07 82 65 39 97
WWW.antho-mobile.com





Mécanique générale : vidange, freins, courroies, diagnostics et réparations diverses .
Nettoyage auto : Un nettoyage professionnel (intérieur et extérieur) pour redonner éclat à votre voiture.

Montage pneumatiques : remplacement, équilibrage et permutation pour une sécurité optimale.







Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00
Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations et vente de pizzas : www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00
Mercredi : **fermé la journée**
Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens : 04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Hiver (de Novembre à Février)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 17h
Samedi : 8h30 - 17h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org
Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
o**www.agcr.alfa3.fr**

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou **cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr**
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain) : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**

Dépôt des objets

- Ressourcerie à Ornex :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
- Déchèterie de Saint Genis Pouilly le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
- Déchèterie de Péron le 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueillis par un agent de la ressourcerie
- A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CAP) : 3646

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**

Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72
CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.
Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de décembre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
dimanche 14 décembre